



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

handicapés et personnes âgées

Question écrite n° 51095

Texte de la question

M. Maxime Gremetz alerte Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur le vif mécontentement des présidents de conseils généraux sur le financement des politiques pour les personnes âgées et handicapées. Les effets de la crise entraînent une forte diminution des recettes de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, aboutissant à réduire de près de 120 millions d'euros, les financements dévolus aux départements, alors que les budgets des conseils généraux sont arrêtés. Cette diminution drastique n'est pas supportable. Elle l'est d'autant moins que les départements assument d'ores et déjà une amputation de 70 millions d'euros sur le versement de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) et une autre de 47 millions d'euros sur les montants attribués pour le versement de la prestation de compensation du handicap (PCH). Manques que l'État laisse aux départements le soin de pallier. Dans le contexte de crise économique et sociale actuel, faire supporter aux seules collectivités territoriales le financement des politiques de solidarité est inacceptable. Il lui demande quelles mesures d'urgence seront prises par le Gouvernement afin de soulager les collectivités territoriales, qui seules ne pourront assumer la responsabilité de tous face aux personnes les plus démunies.

Données clés

Auteur : [M. Maxime Gremetz](#)

Circonscription : Somme (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51095

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Solidarités et cohésion sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 juin 2009, page 5245

Question retirée le : 24 mai 2011 (Fin de mandat)